

SNCS-HEBDO 05 n°19

7 juillet 2005

Conseil scientifique du CNRS **VOTEZ pour les candidats présentés par le SNCS-FSU et le SNESup-FSU**

Jusqu'au 11 juillet, se tiennent les élections au Conseil scientifique du CNRS. Pour donner un poids réel aux élus, il est indispensable de voter. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez envoyer immédiatement votre enveloppe T. Rappelez-le à vos collègues.

Par Jacques Fossey, secrétaire général

Les missions et le fonctionnement du Conseil scientifique et les Conseils scientifiques de départements, CSD dont les élections auront lieu début 2006, ont été redéfinis en 2000 lors de la dernière réécriture des statuts du CNRS. Les syndicats avaient obtenu la mise en place de CSD élus alors qu'auparavant les conseils de départements n'étaient pas élus directement.

La précédente directrice générale ne souhaitait pas donner un rôle important à ces nouvelles instances élues. Dès la mise en place de ces instances scientifiques, les élus SNCS sortants se sont fortement mobilisés pour « arracher » de l'ancienne direction, un rôle qui leur est reconnu, en partie, dans la réforme dite Larrourou.

Par contre, pour les années qui viennent, d'autres indices nous font craindre que la réforme actuelle amènera aussi une plus grande bureaucratie et un pilotage technocratique accru.

Le CNRS a besoin de plus d'originalité dans son organisation et ses propositions concernant la relation avec l'enseignement supérieur, la politique régionale et européenne en matière de recherche. C'est dire l'importance d'avoir, dans les prochaines années, des

élus syndiqués soucieux de préserver une politique scientifique de haut niveau au service de la société et attentive aux avancées scientifiques.

Depuis sa création, le SNCS veille à présenter des candidats qui soient, à la fois, des scientifiques reconnus et des collègues au service de la communauté. Ces deux exigences sont indispensables à une réflexion de politique scientifique digne de ce nom.

Nous sommes très fiers que ces idées aient été soutenues par les Etats généraux de la recherche en 2004.

Nos candidats sont, tout d'abord, des scientifiques qui ont déjà exercé des responsabilités collectives dans d'autres instances de la recherche publique. Ils s'engagent à mettre toute leur énergie à la défense de la recherche publique et à la promotion de la science de qualité au service de la société toute entière.

Ce sont aussi des militants syndicaux qui seront à l'écoute de l'ensemble de leurs collègues.

Votez et appelez à voter pour les candidats du SNCS.

Les candidats :

Collège A 1

Gilles BOETSCH, SHS, Marseille
Danielle DOWEK, SPM, Orsay
Renée VENTURA, SDV, Châtenay-Malabry

Collège B 1

Jean-Marc DOUILLARD, Chimie, Montpellier
Véronique MARTIN-JEZEQUEL, SDU, Nantes

Collège C

Alain COULAIS, SDU, Paris
Odile PONCY, SDV, Paris

Collège A2

Pierre ALART, SPI, Montpellier
Raymonde SECHET, SHS, Rennes

Collège B2

Christian GORINI, SDU, Lille
Eric REMILA, STIC, St Etienne